

Rezensionen / recensions / recensioni

Foray, Philippe (2008). *La laïcité scolaire. Autonomie individuelle et apprentissage du monde commun*. Peter Lang: Bern. 229 pages.

Les nombreuses études sur la notion de laïcité et son rapport avec le fait religieux démontre que la problématique demeure aujourd'hui d'une actualité «brûlante». Le livre récemment publié par Philippe Foray nous offre l'opportunité de nous interroger sur la pertinence du principe de laïcité dans un contexte de crise, dont, tous lecteurs confondus, nous subissons les effets sans être pour autant capables de les prévenir. Il faut préciser d'emblée que ce philosophe de l'éducation entend limiter son propos au monde scolaire et nous en rappelle la spécificité française. Le principe qui régit les rapports du politique et du religieux se décline en effet selon les cultures et les histoires nationales ou régionales. Il apparaît que là où règne le pluralisme des croyances, le débat sur la laïcité a un caractère plus tempéré, comme s'il était nécessaire à la confrontation pacifique des préceptes religieux eux-mêmes. En revanche, dans les lieux où une seule forme de monothéisme domine, ce même débat devient plus vif et passionné. Il en va ainsi de la France, sans parler du cas plus singulier encore de l'Italie, siège de la très puissante église catholique romaine.

L'auteur n'entend pas dans cet ouvrage s'attarder sur la dimension historique de la laïcité. Il s'interroge sur la signification de la laïcité pour l'éducation publique et préfère nous présenter une sorte de constat de son état en ce début de 21^e siècle, présentation dont il souligne qu'elle aurait été passablement différente il y a seulement vingt ans. En effet, bien qu'omniprésente dans le débat politique et dans la sphère privée, «la question scolaire» se pose avec une nouvelle intensité dans un double aspect: la crise de l'institution scolaire et le retour du religieux dans l'arène politique et sociale. Dans ce contexte, Foray tente de définir les éléments qui constituent le projet éducatif actuel de la société laïque qu'est la France.

Foray prend soin de rappeler dès le sous-titre de son livre le fil rouge, l'axiome qui guide sa réflexion: historiquement inséparable de la démocratie, dont elle n'est qu'un aspect, la laïcité a pour objectif avéré de concilier libertés individuelles et exigences sociales, autonomie de la personne et apprentissage d'une culture commune que l'auteur présente sous l'expression de «monde commun». Certains y verront un paradoxe stimulant, d'autres encore un modèle de contradiction dialectique.

L'argument se décline en deux parties: la première, courte et dense, se cantonne à l'axiologie. Il s'agit de considérer les valeurs qui aujourd'hui encore sous-tendent le principe de laïcité. La deuxième, plus composite, consiste en cinq études distinctes qui se veulent exemplaires de la portée praxéologique de ce même principe.

La valeur première sous-jacente à la laïcité est donc la tolérance. Pour autant, ne faut-il pas l'entendre comme un consensus pâle, de nature psychosociale selon le terme de Foray. Il s'agit de la comprendre dans sa dimension politique. Par ce «déplacement de signification» (p. 5), nous devrions la considérer comme une étape à venir de notre évolution vers une forme supérieure d'humanité. C'est une notion fondamentale qui justifie toute démarche laïque en lui assignant un but explicite: comment faire reculer, puis faire disparaître l'intolérance.

Vient ensuite la sécularisation, dont Foray note qu'en même temps qu'elle rapproche la France d'une vision plus collective (le terme de laïcité ne se traduit pas autrement en allemand et en anglais que par *weltlichkeit* et *secularity*), elle conserve cependant dans ce pays une tonalité plus agressive. Si la sécularisation consiste à se libérer des normes religieuses, il n'y a qu'en France que des principes laïcs ont autant de peine à les concurrencer. La sécularisation est ainsi un pas important vers la tolérance laïque, et en constitue un préalable historiquement nécessaire.

Une autre étape consiste dans la séparation des églises et de l'État: pluralisme des croyances, neutralité de l'État. Dans ce système d'obligations réciproques institué par la loi, les églises renoncent à une part de leurs prérogatives traditionnelles, notamment dans le champ de l'éducation. L'État quant à lui, s'engage à ne pas contrarier, et même à soutenir matériellement, la pratique des religions, puisque qu'il est désormais le seul garant de la liberté de conscience dont elles sont le principal produit.

La hiérarchisation implicite que le lecteur peut commencer à discerner se poursuit avec la notion de monde commun dont la laïcité présuppose qu'il est indispensable à l'autonomie de chacun: «La recherche d'une articulation entre l'autonomie individuelle et l'appartenance à un monde commun constitue une désignation correcte du projet laïque dès ses origines» (p. 217).

Autour de ce point nodal, l'auteur continue à développer la table des valeurs associées à la laïcité. Il va ainsi souligner que la république est le système politique qui lui est le mieux adapté en ce que le choix de la république est aussi celui de la recherche volontariste du bien commun. Dans la foulée, la laïcité porte en elle les vertus du pluralisme en garantissant la coexistence pacifique des croyances dans le respect de l'ordre public. L'État se place ainsi au dessus des luttes d'influences et, à défaut de les faire taire, il entend au moins les arbitrer. Il dispose pour cela d'une certaine latitude, que l'auteur emprunte aux analyses de Paul Ricoeur: il peut se cantonner à une laïcité d'abstention se prévaloir d'un strict agnosticisme, et laisser à la société civile la laïcité de confrontation, celle qui va défendre les vertus laïques face aux préjugés religieux. Mais se pose alors le problème de la prétention de la laïcité à traiter de l'universel, ce à quoi les valeurs évoquées précédemment lui autorisent. C'est dans cette prétention que culmine la notion de laïcité «à la française», y compris lorsqu'elle admet des notions comme «l'accommodement raisonnable» empruntée au Canada francophone.

A partir de cet inventaire, Foray choisit de présenter cinq études distinctes destinées à illustrer la valeur toujours opératoire du principe qui préside en matière scolaire au destin de la plupart des États modernes. Ces études de cas couvrent largement le champ du phénomène laïc. Elles se déclinent sous 5 thèmes et sont ordonnées comme suit:

- La laïcité de l'enseignement public
- L'école laïque et le foulard islamique
- Laïcité et culture scolaire
- Éduquer à l'école laïque
- Laïcité et démocratisation

Deux d'entre elles nous rapprochent significativement du quotidien de la laïcité et, partant, nous semblent plus à même de retenir l'attention du lecteur étranger. L'étude sur le port du foulard islamique à l'école pose la question de la rigueur des contraintes sociales associées à la laïcité. Cette dernière est certes normative, puisqu'associée à la République, donc à l'État de droit. Mais elle doit aussi traduire dans le domaine scolaire les libertés individuelles garanties par la constitution. La virulence du débat politique en cette affaire confirme le choix de privilégier l'approche sociopolitique, et peut laisser penser que la nécessité de construire un monde commun grâce à la culture scolaire et dont l'éducation citoyenne fait partie, l'emporte sur le désir de chacun d'afficher son identité. Plusieurs des points abordés dans la première partie de l'ouvrage y acquièrent un relief singulier, la culture du compromis, les risques d'excès respectifs de trop d'abstention ou de confrontation. Dans l'étude consacrée à la culture scolaire, on retiendra les délicats problèmes de l'enseignement des langues, la place du fait religieux dans la culture collective, et par la suite l'enrichissement possible du monde commun des apports des cultures et religions non autochtones.

Les autres thèmes traités relèvent d'une pragmatique plus générale. S'agissant de structure, et dans le contexte global de sécularisation, doit-on considérer que l'école publique est seule à même de faciliter aux jeunes l'apprentissage d'une autonomie qui mobilise des facteurs aussi complexes que des habiletés, la conscience sociale sinon politique de la citoyenneté et le retour sur investissement qu'attend le corps social de l'éducation. Dans sa dernière étude sur la démocratisation de l'enseignement, l'auteur insiste sur un enjeu qui dépasse la seule laïcité. Il s'agit bien sûr de la démocratie et de ce qu'elle présuppose d'utopie, comme alternative indispensable au dogmatisme religieux, en ce sens que, si celle-ci est porteuse d'espérance, celui-là conduit à la résignation.

Nous recommandons au lecteur la découverte de ce livre stimulant, pouvant servir de base à une réflexion renouvelée sur l'institution scolaire. On pourrait cependant regretter que le propos laisse parfois l'impression de vouloir s'accommoder de la contrainte sociale des valeurs dominantes. On s'étonne aussi de l'absence d'une problématique fondamentale à l'heure actuelle, en France, celle de la suppression de la carte scolaire et de ses répercussions sur le monde com-

mun. Le didacticien, quant à lui, restera quelque peu sur sa faim dans sa quête de ressources innovantes à propos de la transmission des valeurs de la laïcité à travers le contenu des enseignements proposés et que le titre de l'ouvrage à lui seul nous laissait présager. Quoiqu'il en soit, ces réserves ne diminuent en rien les qualités de l'ouvrage qui pointent avec justesse les difficultés auxquelles se trouvent confrontées les sociétés démocratiques en ce début de siècle.

Irina Léopoldoff-Martin, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève